

## LE PROJET



### OBJECTIFS

- Offrir un espace bienveillant pour parler de sa parentalité entre personnes concernées
- Être le plus accessible possible pour les participants



### FONCTIONNEMENT

- Chaque mois, on annonce le thème du groupe de parole
- Inscription obligatoire
- Co-animation par un professionnel et un intervenant pair ou deux professionnels



### MODALITÉS PRATIQUES

- Un groupe de parole tous les 1ers mardis du mois
- En **visioconférence**
- **Gratuit** pour les participants
- Rémunération pour les intervenants pairs qui animent le groupe
- Petit groupe (max 10 personnes)
- Le référent de l'intervention par les pairs appelle chaque participant pour voir ensemble les besoins spécifiques



## DÉFIS ET SOLUTIONS



### FREINS RENCONTRÉS

- La diffusion de l'information de ce groupe de parole auprès des personnes concernées
- Trouver le créneau horaire adapté au plus grand nombre



### LEVIERS

- Formation « référent de l'intervention par les pairs » de la politique publique de soutien à l'intervention par les pairs, avec le réseau et annuaire
- Existence et collaboration avec Intimagir (même format de groupe de paroles Intim'ensemble et Intim'Aidant)
- Groupe de paroles porté par le dispositif régional CapParents

**Ingrédient secret de réussite**

PERSEVERANCE

## IMPACTS ET PERSPECTIVES



### BÉNÉFICES

- Offre un espace bienveillant qui donne la parole aux personnes concernées
- Favorise la pair aidance (richesse des échanges entre professionnels et pairs)
- Une « démarche d'aller-vers » les futurs parents et parents en situation de handicap



### PLUS-VALUE DE LA DEMARCHE

- Espace innovant : aborde la parentalité et le handicap
- Reconnaissance financière des intervenants pairs

### PERSPECTIVES

- Revoir la communication et la diffusion
- Communiquer 2 mois à l'avance sur les thématiques
- Ouvrir à d'autres régions